



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E159651

VALABLE JUSQU'AU 20/11/2024

ÉDITÉ LE 15/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CUSSET 2016B00123

Siret : 819 409 137 00018

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0032900

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 103085983 R 002

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 103085983 R 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : AVENIR ENERGY SERVICES SAS

7 RUE DU COUVENT
03210 BESSON

Téléphone : 06 42 47 67 91

Portable : 06 42 47 67 91

Site Internet :

E-mail : aes03@orange.fr

Responsabilité légale :
VERDIER FRÉDÉRIC PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/11/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	21/11/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	21/11/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.